

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS454

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À la seconde phrase de l'alinéa 40, substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »,

les mots :

« de tels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel